

Règlement du Challenge Trail Marc Hoste

Introduction:

Le « Challenge Trail Marc Hoste » a été créé afin de *promouvoir* et de développer la pratique de la discipline du trail auprès des membres du RCB GAL. Tout comme le Challenge Performance, il est également destiné à rassembler les membres et à promouvoir l'image du club. Dans le reste du document, « Challenge Trail » désigne le « Challenge Trail Marc Hoste ».

Types de courses admises au Challenge Trail:

Le membre participe au Challenge Trail par le biais de courses. Ces courses admises pour le calcul des points sont réparties de la manière suivante :

- **20 épreuves au calendrier**, désignées par le Groupe Challenge Trail et validées par le Comité. La liste des courses désignées par le Comité est publiée par l'intermédiaire du site internet du club (<http://www.rcb-gal.be>). Elles sont réparties de manière *homogène* et comprennent :
 - **10 épreuves spécifiques « trail »**. Elles sont désignées par les organisateurs comme Trail (exception faites des courses annexes désignées comme "Courses natures") dont certaines peuvent être dédoublées par les organisateurs en plusieurs distances, cela afin de rendre la participation aux courses du challenge accessible à l'ensemble des membres. Certaines épreuves (trop longues) peuvent être mises hors challenge et pourront alors compter comme course libre.
 - **10 courses « mixtes »** qui compteront également pour le Challenge Performance.
- **Une seule course libre** par an pourra compter pour le Challenge Trail. Les 2 critères de prise en compte étant que le gagnant de la course termine l'épreuve en minimum 2h et qu'elle soit du challenge Delhalle, une course nature, Ecotrail ou trail.
- Pour le **stage Trail**, sera prise en compte la distance la plus longue parcourue par le membre.
- Une course répondant aux critères du « **bonus convivialité** ».

Classement :

Une course n'est comptabilisée dans le challenge qu'à partir du jour où la cotisation du membre concerné a été versée sur le compte de l'association "RCB-GAL".

Chaque participation fructueuse à une course du Challenge Trail donne droit à la prise en compte de la distance courue. Un classement par épreuve et un classement général sont élaborés et publiés régulièrement sur le site du club, en principe après chaque épreuve figurant au calendrier du Challenge Trail.

La recherche des résultats des membres dans les courses proposées par le Comité est faite automatiquement par le responsable du Challenge Trail. Néanmoins et afin de faciliter les recherches il est demandé qu'il soit toujours mentionné "**RCB**" lors de l'inscription à la course.

Toutes les courses proposées au Challenge Trail sont susceptibles d'être prises en compte et additionnées pour le classement général du membre. Toutefois, si un membre participe à plusieurs courses du challenge du même organisateur ayant lieu le même week-end, seule la *plus longue* de ces courses est reprise. Pour être classé, un minimum de **7 courses** doivent être courues au long de l'année, **dont 2 courses spécifiques Trail et 2 courses mixtes obligatoires**.

Tout comme le Challenge Performance, *seules les inscriptions RCB seront prises en compte*. Veillez donc à toujours vous inscrire sous RCB.

Le classement final du Challenge Trail fait l'objet d'une proclamation de résultats et d'une remise de prix organisées lors de l'assemblée générale de l'association (le "GALA"), ayant lieu traditionnellement en janvier de l'année qui suit le challenge.

Catégories d'âge :

A côté du classement général et d'un classement par sexe, le Challenge Trail ne prévoit **aucun** classement par décennie d'âge (cependant, en cas d'égalité, l'âge sera prépondérant).

Méthodologie de calcul du classement :

Le Comité précise au besoin la méthodologie de calcul du classement avant la course afin de prévenir les malentendus. Il est entendu que des points ne pourront être attribués que si le participant termine l'épreuve et apparaît donc dans le classement final de l'organisateur.

COURSES SPECIFIQUES TRAIL :

Pour chaque course, le membre se verra attribuer la **distance parcourue exprimée en kilomètre**.

Pour ce faire, il sera tenu compte des données de l'organisateur, sauf s'il est évident que celles-ci sont erronées; le cas échéant, le groupe Trail statuera. Si aucune donnée n'est disponible, le groupe Trail veillera à trouver au plus vite les données correspondantes aux différentes distances à l'aide des moyens disponibles (relevés GPS, traces GPS, données cartographiques, etc.).

Ce type de course n'est pas cumulable avec le bonus convivialité.

COURSES MIXTES :

Un forfait de **20 points** sera octroyé pour chaque participation à une « course mixte ».

Ce type de course n'est pas cumulable avec le bonus convivialité.

COURSES LIBRES :

Une seule course libre (la plus longue) sera prise en compte par année. Le membre se verra attribuer la **distance parcourue exprimée en kilomètre** à moins qu'elle n'atteigne un des 2 plafonds suivants :

- 75 km (= 75 points)
- La distance la plus longue répertoriée parmi les 20 épreuves du calendrier désignées par le Groupe Challenge Trail

Par exemple, pour une course libre de 90 km :

- si la distance la plus longue du calendrier est de 60 km, le maximum de point que la course libre pourra rapporter sera de 60 points.
- si la distance la plus longue du calendrier est de 80 km, le maximum de point que la course libre pourra rapporter sera de 75 points.

Ce type de course est cumulable avec le bonus convivialité.

BONUS CONVIVIALITE :

Des points seront octroyés pour toutes les épreuves ne faisant pas partie du calendrier qui rassembleront au **minimum 10 membres RCB-GAL**. On parle de 10 membres inscrits RCB participant à l'ensemble des épreuves du jour et non par épreuve.

Forfait de 5 à 10 points selon les critères suivants:

- 5 à 21,1km : 5 points
- 21,2 à 42,195km : 7 points
- Plus de 42,195km : 10 points

Ne sont prises en compte que les Delhalle, course nature, Ecotrail ou trail.

Le bonus convivialité peut être cumulé avec les points octroyés lors d'une course libre indépendamment du plafond de celle-ci. En théorie, si tous les critères respectifs sont respectés, une course libre pourrait donc rapporter jusqu'à 75 + 10 = 85 points.